

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 020541 – AMR 34/049/02

Action complémentaire sur l'AU 200/02 (AMR 34/041/02 du 2 juillet 2002)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

**GUATÉMALA** Arturo Felipe Molina, 23 ans, grièvement blessé

**les autres paysans appartenant à l'Asociación de la Comunidad de los Cerritos (Association de la communauté de los Cerritos), organisation liée au Comité de Unidad Campesina (CUC, Comité de l'unité paysanne)**

Londres, le 15 août 2002

Arturo Felipe Molina, membre de l'Asociación de la Comunidad de los Cerritos (Association de la communauté de los Cerritos), a été pris pour cible alors qu'il se trouvait dans la plantation de Las Quebradas. Il a été hospitalisé et son état de santé est actuellement jugé critique. Cet attaque pourrait être un nouvel acte d'intimidation perpétré par des membres du personnel de sécurité de Las Quebradas en vue de chasser les paysans qui occupent ce domaine depuis plusieurs mois.

Dans la matinée du 11 août, à 8 h 30, Arturo Felipe Molina a été grièvement blessé par balle alors qu'il cultivait une parcelle de terrain de la plantation de Las Quebradas. Cet homme était impliqué dans l'occupation de ce domaine, où sont actuellement installées 236 familles. Celles-ci estiment qu'elles ont le droit de cultiver ces terres et tentent de faire pression sur les autorités pour que ce droit leur soit reconnu.

Le domaine de Las Quebradas appartient à une ressortissante des États-Unis. L'entrée de la plantation est surveillée par des agents de sécurité privés, qui sont soupçonnés d'être les auteurs des coups de feu tirés sur Arturo Felipe Molina ainsi que d'être responsables d'homicides commis récemment contre des paysans militant en faveur du droit à la terre. Toutes les victimes étaient membres de l'Association de la communauté de los Cerritos. Des organisations paysannes guatémaltèques pensent que l'attaque dont Arturo Felipe Molina a été victime visait à intimider les militants et à les inciter à mettre un terme à l'occupation de la plantation.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Depuis avril 2001, les litiges fonciers ont fait six morts parmi les paysans du département d'Izabal. Récemment, trois militants en faveur du droit à la terre ont été abattus, par des membres du personnel de sécurité d'une plantation, semble-t-il (voir l'AU 200/02, AMR 34/041/02 du 2 juillet 2002 et l'AU 205/02, AMR 34/042/02 du 8 juillet 2002). En mars 2002, José Benjamín Pérez Gonzalez, de la plantation voisine, la bananeraie Lanquin II, aurait été blessé par balle par un policier puis achevé par un éleveur de la région qui lui a tiré dans la tête (voir l'AU 90/02, AMR 34/020/02 du 25 mars 2002). À ce jour, aucun des instigateurs présumés de ces crimes n'a été traduit en justice.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :**

- exhortez les autorités à ouvrir une enquête sur l'attaque dont Arturo Felipe Molina a été la cible, à rendre publics les résultats de ces investigations et à traduire en justice les responsables présumés de ces agissements ;
- appelez les autorités à prendre immédiatement des mesures pour garantir la sécurité d'Arturo Felipe Molina, des autres membres de l'Asociación de la Comunidad de los Cerritos (Association de la communauté de los Cerritos) et des autres personnes impliquées dans des occupations de terres dans le département d'Izabal ;
- appelez les autorités à mener une enquête sur les allégations selon lesquelles les paysans impliqués dans des litiges fonciers dans le département d'Izabal sont la cible de violences et de tentatives d'intimidation systématiques, imputables notamment, en ce qui concerne le domaine de Las Quebradas, aux membres du personnel de sécurité de cette plantation ;
- exhortez les autorités à enquêter sur toutes les personnes impliquées dans les récents homicides liés aux litiges fonciers, à rendre publiques les conclusions de ces investigations et à déférer à la justice les responsables présumés de ces agissements ;

– rappelez aux autorités qu'aux termes de la législation guatémaltèque, les agents de sécurités privés relèvent de la compétence d'organismes d'État, et qu'il appartient par conséquent aux autorités de prendre des mesures adéquates pour qu'un contrôle efficace des actes de ces personnes soit exercé ;

– engagez les autorités à prendre des mesures afin de résoudre de manière pacifique les litiges fonciers impliquant ces personnes ainsi que les membres d'autres communautés, de façon à prévenir de nouvelles atteintes aux droits humains.

#### **APPELS À :**

##### **Procureur général :**

Lic. Carlos David de León Argueta  
Fiscal General de la República  
Fiscalía General del Ministerio Público  
8<sup>a</sup> Avenida 10-57  
Tercer nivel, Zona 1  
Ciudad de Guatemala, Guatemala

**Télégrammes :** Fiscal General de la República, Ciudad de Guatemala, Guatemala

**Fax :** +502 221 2718

**Formule d'appel :** *Señor Fiscal*, / Monsieur le Procureur général,

##### **Secrétaire aux Affaires stratégiques :**

Lic. Edgar A. Gutiérrez  
Secretario de Asuntos Estratégicos  
Secretaría de Asuntos Estratégicos  
6<sup>a</sup> Avenida "A" 3-53, Zona 1  
Ciudad de Guatemala, Guatemala

**Fax :** + 502 232 2886

**Formule d'appel :** *Señor Secretario*, / Monsieur le Secrétaire,

#### **COPIES À :**

##### **Comité de l'unité paysanne :**

Comité de Unidad Campesina (CUC)  
31 Avenida A 14-46 Zona 7  
Ciudad de Plata II Guatemala  
Guatemala

**Fax :** + 502 434 9754

**Courriers électroniques :** [cuc@quate.net](mailto:cuc@quate.net)

##### **Ministre de l'Intérieur :**

Lic. Adolfo Reyes Calderón  
Ministro de Gobernación  
Ministerio de Gobernación  
6<sup>a</sup> Avenida 4-64, Zona 4  
Ciudad de Guatemala, Guatemala

**Télégrammes :** Ministro de Gobernación, Ciudad de Guatemala, Guatemala

**Fax :** + 502 362 0237

**Formule d'appel :** *Señor Ministro*, / Monsieur le Ministre,

**Directeur du Fonds des terres (créé en application des accords de paix pour gérer les fonds publics destinés à acquérir des terrains à des fins de « réaménagement territorial », de renforcement de la « transparence » du marché foncier, etc...) :**

Lic. Sergio Funes, Director  
Fontierras

7 Avenida 8-92, Zona 9  
Ciudad de Guatemala, Guatemala

**Télégrammes :** Director de Fontierras, Ciudad de Guatemala, Guatemala

**Fax :** + 502 334 6373 (si quelqu'un décroche, dites : « *me podría dar tono de fax por favor* »)

**Formule d'appel :** *Señor Director*, / Monsieur le Directeur,

##### **Agence de presse :**

CERIGUA  
2<sup>a</sup> calle 1-42, Zona 1  
Ciudad de Guatemala, Guatemala

**Fax :** + 502 238 1456 / 221 2521/ 251 1289 (si quelqu'un répond, dites : « *me podría dar tono de fax por favor* »)

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Guatemala dans votre pays.

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 26 SEPTEMBRE 2002, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents  
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : [www.efai.org](http://www.efai.org)*